



HAL
open science

Nouveaux acteurs, logiques anciennes? La patrimonialisation du territoire (Brésil, Colombie)

Véronique Boyer, Odile Hoffmann

► **To cite this version:**

Véronique Boyer, Odile Hoffmann. Nouveaux acteurs, logiques anciennes? La patrimonialisation du territoire (Brésil, Colombie). Nuevo mundo Mundos Nuevos, 2017, 10.4000/nuevomundo.70163 . halshs-02304044

HAL Id: halshs-02304044

<https://shs.hal.science/halshs-02304044>

Submitted on 2 Oct 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Colloque 30 mai-1^{er} juin 2016, Paris

« La fabrique des patrimoines dans les Amériques indiennes aujourd'hui »

*(Coord. Anath ARIEL DE VIDAS (CNRS-CERMA/MondesAM) et Valentina VAPNARSKY (CNRS-
EREA/LESC)*

•

Nouveaux acteurs, logiques anciennes ? La patrimonialisation du territoire (Brésil, Colombie) Véronique BOYER (CNRS-CRBC/MONDESAM) et Odile HOFFMANN (IRD-URMIS)

RESUMES

Partant de l'idée d'une double patrimonialisation (une patrimonialisation venue d'en haut et une patrimonialisation par en bas), nous nous interrogeons sur le statut des nouveaux acteurs qui, au nom de leur attachement à leur « communauté d'origine », s'imposent à l'interface entre les institutions gouvernementales et les populations locales. À partir d'exemples brésiliens et colombiens, nous discutons la relation que ces dernières établissent avec les modèles de rapport au territoire portés par les institutions et récemment relayés par ces acteurs, entre imposition, appropriation et réinvention. En conclusion, nous attirons l'attention sur le fait qu'en dépit des tensions et des ambiguïtés qu'elles peuvent introduire, les politiques internationales du patrimoine imposent maintenant aux États de faire valoir leurs populations locales. Ce faisant, elles permettent à ces dernières d'avoir accès à de nouvelles arènes politiques.

Partiendo de la idea de un doble proceso de patrimonialización (impuesta desde arriba o impulsada desde abajo), analizamos el estatuto de nuevos actores que, en nombre de su pertenencia y apego a sus « comunidades de origen », se posicionan en el interfaz entre las instituciones gubernamentales y las poblaciones locales. Basándonos en ejemplos de Brasil y Colombia, estudiamos la relación que las poblaciones establecen con los dispositivos territoriales concebidos y difundidos por las instituciones y recientemente difundidos por los actores intermediarios que los re-elaboran en versiones que combinan imposición, apropiación y reinención. En conclusión, sostenemos que a pesar de las tensiones y ambigüedades que pueden introducir, las políticas internacionales de patrimonialización tienen la bondad de obligar a los Estados a valorar las poblaciones locales y abren a estas últimas el acceso a nuevas arenas de negociación política.

Palabras claves: patrimonialización territorial – Brasil - Colombia

Nous partons d'un constat assez consensuel au sein du programme collectif Fabriqu'am et au-delà, selon lequel la patrimonialisation comme politique d'état –ou internationale- a suscité en retour des phénomènes de patrimonialisation menés par des acteurs locaux. Depuis les

années 1990, les instances nationales et internationales ont en effet développé des politiques qui valorisaient des pratiques et des populations ciblées en tant qu'elles étaient –autant les pratiques que les populations- prises dans des rapports de correspondance mutuels: les pratiques patrimonialisées sont « propres » à un groupe donné de populations. Cette patrimonialisation par le haut a alors suscité une patrimonialisation par le bas, dont les multiples revendications sur la « culture » sont l'expression la plus évidente.

Aujourd'hui, les croissantes demandes de reconnaissance s'énoncent souvent en lien avec la revendication d'un ancrage territorial : toute identité « culturelle » serait censée pouvoir être rattachée à un territoire donné, d'une certaine façon comme à son environnement « naturel ». Parallèlement à cette fièvre patrimonialisante et pendant la même période (fin 20^{ème}, première décennie du 21^{ème}), de nombreux pays d'Amérique latine, dont la Colombie et le Brésil, modifient leurs constitutions et législations pour adopter le multiculturalisme comme politique de lutte contre les inégalités.

Le rapport au territoire s'est trouvé renouvelé par les politiques de patrimonialisation et par l'instauration du multiculturalisme. Compte tenu de la dynamique entre injonctions venues d'en haut et réappropriations par le bas, nous nous interrogeons sur les ruptures, innovations ou continuités introduites par les politiques multiculturelles, par les processus de patrimonialisation territoriale et par leurs imbrications. Doit-on envisager les dispositifs qui régulent actuellement les relations entre populations, territoires et institutions comme des créations originales favorisant la redistribution du pouvoir ? Ou au contraire peut-on y voir l'actualisation d'anciens systèmes de domination ?

A partir de deux terrains (Brésil, Colombie), nous voudrions aborder les transformations territoriales liées à des identifications « noires » ou « quilombolas », et « indiennes » suite à ces politiques patrimonialisantes de la fin du XX^{ème} siècle. Pour autant, la comparaison ne se contente pas d'interprétations segmentaires (explications par les contextes nationaux, ou se concentrant sur une catégorie particulière de population : indiens, noirs). A l'inverse, nous cherchons à dépasser de telles approches pour proposer quelques pistes de réflexion sur les rapports qu'entretient la patrimonialisation avec le champ du politique. Autrement dit, le territoire nous sert ici de filtre de lecture pour comprendre des phénomènes plus globaux qui touchent à la construction de nouveaux champs de légitimation et à la façon dont ceux-ci s'articulent aux rapports de pouvoir.

Nos questions initiales sont les suivantes : comment s'opère la patrimonialisation des territoires, quels sont les procédés utilisés? Qu'est-ce que cela entraîne en matière de recompositions des rapports sociaux ou politiques, de collaborations ou conflits ? Avant de proposer quelques éléments de réponse, nous ferons un point rapide sur les concepts utilisés.

Avant d'aller plus loin, il est nécessaire de faire un bref rappel de nos deux contextes :

Au BRÉSIL : au sortir de la dictature militaire, nouvelle Constitution de 1988 où, aux côtés des Indiens déjà reconnus comme figure d'altérité, apparaissent d'autres catégories comme celle des *quilombolas*, définis comme descendants de noirs marrons. Dans les années 2000, une autre grande catégorie, populations traditionnelles, est créée. Pour sa part la COLOMBIE adopte elle aussi, en 1991, une nouvelle constitution et un modèle de Nation multiculturaliste. Cela est suivi en 1993 d'une législation spécifique qui instaure la figure des « terres collectives des communautés noires du Pacifique colombien », TCCN.

Chacune de ces catégories légales se voit associée à une série de droits : culturels, politiques et territoriaux. L'inscription de ces différents termes dans les textes tout comme le déploiement d'un appareil administratif pour concrétiser les politiques publiques contribue à instituer un lien fort entre une identité, un groupe social et un espace géographique. La valeur que la Nation déclare reconnaître aux groupes différenciés repose sur la mise en évidence de ce lien. C'est en ce sens que l'on peut croiser le multiculturalisme et la patrimonialisation.

1. Les concepts : rapports territoire-patrimoine

La patrimonialisation consiste à objectiver des « traits distinctifs » d'un objet, une pratique, un lieu, pour à partir de là construire un discours de légitimité. En passant d'un espace par essence polyfonctionnel à un « territoire » reconnu et institué, la patrimonialisation « choisit » des qualités pour en ignorer d'autres. C'est en ce sens que nous soutenons que c'est la patrimonialisation qui crée le territoire et non l'inverse.

Ainsi en Amazonie brésilienne, les conceptions locales de l'espace se signalent par des rapports extrêmement labiles au territoire, sans cesse renouvelés et transformés : changement de statut avec des migrants devenant des « fondateurs », double résidence en ville et en milieu rural, migrations économiques temporaires. De même dans les basses terres du Pacifique colombien, un même espace est habité, utilisé et approprié par des indiens et des noirs, des paysans et des gens du bourg, des anciennement et nouvellement installés, des résidents stables et d'autres très mobiles. Dans l'interlocution avec les administrations, ces conceptions sont aux prises avec des représentations où l'espace géographique se présente comme une entité discrète et stable, voire fixe : c'est-à-dire une unité de lieu (géographique), de qualité (type de peuplement ou d'activité) et de densité (démographie). Les Etats ont en effet du mal à imaginer des territoires disjoints, des ethnicités superposées ou combinées, des appartenances multiples ou encore des territorialités qui changent dans le temps et selon les acteurs. Ce sont ces différences, voire ces antagonismes, qui se rejouent autour des phénomènes de patrimonialisation de l'espace.

2. la mise en patrimoine / mise en territoire

Comment s'opère la « mise en territoire patrimonial » ?

La qualification patrimonialisante s'opère par la « publicité », c'est-à-dire par le fait de verser l'information dans le domaine public : elle n'est donc pas uniquement à usage interne. Qui dit « publicité » dit « donner à voir » et communiquer à des tiers un « quelque chose », un objet (matériel ou pas) patrimonialisé qu'il faut dès lors définir. Pour ce qui est de l'espace, plusieurs procédés participent à cette mise en patrimoine. Nous en avons relevé trois : l'objectivation par le texte et la carte ; la folklorisation par les pratiques culturelles localisées ; la rigidification du rapport d'un collectif à son espace.

L'objectivation, le texte et la carte :

La publicité suppose une sorte d'objectivation que la cartographie, qu'elle soit communautaire, officielle ou militante, peut aider à construire. La représentation graphique est en effet censée restituer les interprétations locales des lieux saillants, permettre de dépasser les éventuelles divergences quant à l'appropriation d'un espace par untel, et donc d'énoncer les limites du territoire.

On donnera deux exemples très différents.

En Colombie, lors de l'attribution de territoires collectifs aux communautés noires, les cartes élaborées par et avec ces communautés représentaient des attributs de l'espace pertinents pour les habitants (sources, parcelles, lieux sacrés) mais pas forcément pour les services de l'Etat qui pourtant les ont ensuite utilisées pour nourrir une cartographie institutionnelle classique. D'une certaine façon, la cartographie a aidé l'Etat à normaliser l'espace.

C'est ce que l'on voit au Brésil, quand un décret présidentiel donnant les coordonnées longitudinales et latitudinales d'une terre est publié au journal officiel.

La folklorisation

Une autre façon de fabriquer du territoire consiste à lui donner du contenu, à le marquer et le qualifier par des pratiques artistiques, religieuses ou rituelles chargées de symboliser la

relation espace-groupe spécifique. En témoigne l'organisation d'« événements » destinés à attester de la vitalité locale des manifestations culturelles, pour attirer des étrangers aux villages ou être diffusés au-delà du territoire patrimonial. C'est bien l'ancrage local d'une pratique, sa territorialisation, qui lui donne une valeur extra-locale, parfois suivie de marchandisation et d'exportation. Par ailleurs, comme vous l'avez sûrement observé également sur vos terrains, ces mécanismes ont fréquemment pour corollaire une sorte de folklorisation, c'est-à-dire une mise en scène de soi pour l'autre qui finit parfois également à être retenue en interne. Car la patrimonialisation qui permet la « sortie du territoire » d'un objet –ou pratique, rituel, etc.- peut être suivie d'un retour sur le local de cet objet désormais folklorisé et porteur de sens différent.

Brésil : Le Sairé, une danse autrefois courante en Amazonie brésilienne, s'est transformé en un spectacle de masse associé à présent au nom d'un seul village, qui semble contempler à présent l'épopée de ses ancêtres indiens. Cela peut conduire également à une homogénéisation des pratiques, comme pour ces groupes de Marabaixo, une autre danse- noire celle-ci- dont les danseurs ont abandonné leurs vêtements quotidiens pour des costumes identiques, uniformisés. Un phénomène analogue a été observé dans les années 1990 dans le pacifique colombien, avec la transformation du festival de Tumaco –organisé localement - en un événement médiatisé financé par les ministères, suite auquel « la culture du pacifique » s'est vue standardisée à des registres musicaux et de danses bien précis (currulaos, alabados). Là encore, la patrimonialisation d'un genre se fait par la normalisation.

La rigidification du rapport d'un collectif à son espace

Troisième procédé : la patrimonialisation de l'espace suppose qu'il existe un lien fort entre espace et groupe social. Il faut alors des sujets collectifs qui soient capables d'incarner la patrimonialisation territoriale : des « communautés » ou des groupes (habitants, résidents, originaires). Cette subjectivation ou « mise en sujets » passe par la tenue d'ateliers, de réunions, parfois l'institution d'une organisation villageoise plus formelle (comme des associations avec des statuts normalisés) et éventuellement par la tenue d'élections venant manifester à tous la cohésion et l'unité qu'on attend d'une communauté consciente d'elle-même.

Ici en Colombie (mais elle aurait pu être prise au Brésil) une photographie d'une réunion dans un village de Tumaco, en 1997. Les habitants sont invités à se prononcer en tant que « membres d'un territoire » en cours de délimitation, et à constituer ainsi un « Conseil communautaire » qui plus tard aura des facultés élargies de gestion du territoire.

La légitimité territoriale se construit par l'articulation des trois procédés mentionnés : l'évidence géographique (limites, superficie) ; les « traits culturels » associés ; la présence de sujets du territoire (en tant qu'habitants ancestraux, ethniques, paysans ou autres). Ainsi patrimonialisé, le territoire contribue en retour à la concrétisation d'un « faire communauté », tant pour soi que vis-à-vis des autres, cette construction se produisant de façon dynamique et non linéaire.

Les institutions voient ces procédés comme autant de processus collaboratifs, en témoigne le vocabulaire : négociation de projets, co-construction, co-production d'espaces, etc. entre les habitants et les instances chargées de la patrimonialisation.

3. Collaborations ou nouvelles conflictivités ?

La mise en territoire patrimonial ne se fait toutefois pas dans l'harmonie et des tensions à plusieurs niveaux peuvent voir le jour.

Nos études de cas mettent par exemple en évidence des conflits intra-communautaires quand des acteurs locaux (habitants, groupes d'habitants) ne s'accordent pas sur les limites de

ce que doit être le territoire ou sur les éléments qui doivent le symboliser. Pour l'Amazonie brésilienne, on observe ainsi que des désaccords internes profonds peuvent surgir entre des villageois désireux de se faire reconnaître légalement comme populations traditionnelles et d'autres qui veulent obtenir une terre indienne, ou encore un territoire *quilombola*. En Colombie de même, au moment de la dotation, certains territoires étaient habités par « ceux qui voulaient être noirs » et « ceux qui ne le voulaient pas », parfois membres d'une même famille ou d'une même clientèle.

On peut ensuite repérer des conflits intercommunautaires, pour de mêmes raisons de divergence catégorielle, ce qui correspond souvent à la réactualisation d'anciennes disputes désormais reformulées dans le langage de la patrimonialisation et de la différence. Au Brésil, un village amazonien s'est ainsi récemment déclaré indien pour s'opposer au hameau voisin qui se considérait, lui, comme *quilombola* et l'empêchait alors d'avoir accès à des zones de cueillette. Ou dans la Colombie des années 1980-90, le cas des Emberas et des noirs étudiés par AM Losonczy, qui s'opposaient pour l'accès aux ressources depuis les dotations en territoires collectifs – alors que les pratiques ancestrales de cueillette et chasse se jouaient jusque-là des limites entre villages habités par les uns et les autres. On voit donc que les limites fonctionnent désormais comme des frontières qui conditionnent l'accès aux ressources.

Il convient également de mentionner les conflits générés par les interventions concurrentes des institutions jalouses de leur domaine de compétences respectives. Dans leur soif de patrimonialiser, il n'est pas rare de voir des actions de l'une (ex : patrimonialiser la culture) entravées par la présence de l'autre (ex : la délimitation des terres), menant à une complexité d'autant plus forte que la concurrence que se livrent des administrations agit à différentes échelles d'espaces et de temps.

Des désaccords peuvent enfin se produire entre les populations et les acteurs agissant à l'interface des « communautés » et des institutions. Ces intermédiaires, passeurs, embrayeurs ou entrepreneurs politiques, bien souvent installés en milieu urbain, affirment porter la voix de leurs parents restés au village pour certains, de groupes marginalisés dont ils sont solidaires, pour d'autres. Dans certaines configurations, les intermédiaires alimentent - consciemment ou pas - un renouveau des rapports clientélistes dans la mesure où ils s'imposent comme un canal incontournable d'accès à de nouvelles arènes politiques et économiques.

Il est toutefois difficile de ne les appréhender que sous cet angle. Car les militants natifs, qu'ils soient villageois ou urbains, ne retirent souvent que des gains mineurs ou éphémères et dans tous les cas fragiles, tout comme l'est leur ascendant sur les villageois. Un exemple est la trajectoire d'une militante *quilombola* dans un hameau amazonien qui, après avoir été à la tête de la mobilisation pendant cinq ans, a tout simplement été expulsée par les villageois. Pareil pour la Colombie : déplacés par la violence, réfugiés en ville, certains leaders afro du pacifique s'intègrent dans des réseaux internationaux de solidarité pendant que d'autres, la plupart, vivent tant bien que mal.

4. Conclusions

En conclusion, on retiendra que la patrimonialisation entraîne une relecture et une restructuration du rapport des collectifs sociaux à l'espace qu'ils occupent, et entre eux. Les trois procédés repérés mettent aux prises autant les institutions que les acteurs locaux et les intermédiaires, dans des configurations qui parfois convergent vers des territoires solides,

cohérents, délimités, et parfois s'enchevêtrent en débouchant sur des espaces revendiqués, convoités, disputés, fragmentés.

Nos exemples montrent ainsi qu'on ne peut ni parler d'une entière imposition de modèles extérieurs, allogènes, ni d'un simple entérinement de l'existant (comme ce qui serait des identités territoriales primordialistes). L'appropriation de ces modèles et des termes qui les alimentent est toujours négociée : les gens s'en emparent parce qu'ils le veulent, qu'ils y trouvent de l'intérêt.

On peut donc dire que le processus de patrimonialisation territoriale ouvre de nouvelles arènes, fait intervenir de nouveaux personnages et porte donc en lui le potentiel de reconfigurations des rapports de hiérarchie et de redistribution du pouvoir. En effet, la constitution de ces arènes dominées par la rhétorique de la patrimonialisation va de pair avec l'élaboration d'arguments inédits (la culture, l'ethnicité, *lo (la) costumbre*, etc.) qui offrent de nouveaux modes de négociation à des populations marginalisées.

En résumé ce qui nous paraît vraiment neuf, *c'est le fait qu'aujourd'hui la voix des populations est sommée de se faire entendre*. Contrairement aux situations antérieures où les dominants se prévalaient de représenter une masse sans forme ni nom pour consolider leur pouvoir, ce sont désormais les collectifs locaux, en tant qu'ils forment « communautés » et sont porteurs d'une « culture » territorialisée, qui sont projetés sur le devant de la scène. Les interlocuteurs locaux sont désormais indispensables au système, avec leurs compétences, leurs faiblesses, leurs pouvoirs et leurs contre-pouvoirs. Ils peuvent faire entendre de nouvelles voix. Ils peuvent aussi se laisser corrompre et participer aux formes classiques de domination sans toujours pouvoir, ou vouloir, résister aux acteurs les plus puissants (plantations de palme, culture de soja, entreprises extractivistes).

Dans le contexte actuel d'extractivisme débridé, la patrimonialisation territoriale mène à la spoliation généralisée pour nombre de populations indiennes et afro dont on pourrait alors dire qu'elles ont travaillé à leur propre perte. Autrement dit : la patrimonialisation a modifié les arguments et certaines règles de négociation, mais elle ne joue pas nécessairement sur les hiérarchies et rapports de pouvoir. *Peut-être même a-t-elle dépolitisé l'espace public ?*